

« Les Trois Heures de Varredes »
Dimanche 25 Septembre 2022 à VARREDES (77)
organisé par l'ASL Varredes

Catégories	Dossards	Mise en grille	Temps
Toutes catégories	7h30	10h00	3 heures
Retrait des plaques	Retrait des plaques à partir de 7h30. Inscriptions sur place de 7h30 jusqu'à 8h30		
Dossards, parking	Chemin d'Etrépilly D146, chemin le long du TGV		
Départs	Mise en grille : 10 heures		
Circuit	Circuit d'environ 7 km (bois et chemins : affiché au départ)		
Observation 1 (Règlement)	Le but est de réaliser le plus de tours possible pendant les 3 heures Epreuve non ouverte aux VAE		
Observation 2 (ravitaillement)	Ravitaillement pendant toute la durée de l'épreuve. Boisson, sandwich à la fin de l'épreuve.		
Observation 3 (récompenses)	Remise des récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie après la fin des classements		
Catégories	Jeunes 13-14 ans (01/01/2008 au 31/12/2009) Jeunes 15-16 ans (01/01/2007 au 31/12/2006) Adultes 17-19 ans (01/01/2005 au 31/12/2003) Adultes 20-29 ans (01/01/2002 au 31/12/1993) Adultes 30-39 ans (01/01/1992 au 31/12/1983) Adultes 40-49 ans (01/01/1982 au 31/12/1973) Adultes 50-59 ans (01/01/192 au 31/12/1963) Adultes féminines du 01/01/2006 et précédentes Mixtes hommes et femmes 2008 et précédents		
Engagements	Après de Christophe DECAEN 11 place Ambroise Paré 77440 LIZY SUR OURCQ Renseignements auprès de contact.diablesroses@free.fr Engagements à l'avance : Licenciés FSGT 10 € ; Minimes et Cadets FSGT 6 € Non licenciés et autres 12 € Chèques à l'ordre de l'ASL Varredes Remplir impérativement le bulletin d'inscription et fournir les justificatifs demandés (cf sites) Inscriptions sur place (jusqu'à 8h30, uniquement) : Minimes et Cadets 10€ ; autres : 14 € Pass sanitaire ou test de moins de 72h obligatoire.		
Inscription	Remplir impérativement le bulletin d'inscription et fournir les justificatifs demandés.		
Règlement	<p align="center">Extrait du règlement</p> <p>L'épreuve est ouverte à tous, licencié ou non, voir modalité ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Seuls les vélos «Tout Terrain» seront acceptés au départ. VAE interdit. * Le port du casque VTT est obligatoire. * Pour cette épreuve ouverte à tous, les licenciés devront présenter leur licence compétition. Les non-licenciés ainsi que les licenciés FSGT randonnées devront présenter un certificat médical d'aptitude à la compétition VTT de moins d'un an. * Pour les mineurs non licenciés, joindre impérativement au bulletin une autorisation parentale. * Pour les licenciés, présentation de la licence le jour de l'épreuve. * Deux plaques de cadre seront remises à chaque équipe contre 2 € de caution. * En aucun cas le désistement ne donnera lieu à un remboursement. * Chaque participant devra se conformer au code de la route et respecter les autres coureurs. * Les concurrents s'engagent à respecter les ordres des commissaires de course sous peine de disqualification. * Les relais se passent à la sortie du parc à vélos, après avoir parcouru un tour de circuit au minimum (relais à volonté). * Toute assistance extérieure est formellement interdite sur le circuit. Chaque équipe devra prévoir son assistance technique dans le parc à vélos. Seul le cadre ne peut-être remplacé. * En cas de panne, le concurrent devra continuer jusqu'à la ligne d'arrivée, dans le sens du parcours, où il pourra passer le relais à son équipier. * Le classement sera au plus grand nombre de tours effectués en 3 heures. * Seuls les trois premiers compétiteurs de chaque catégorie seront récompensés. * Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradations. * Un règlement complet sera affiché le jour de l'épreuve. 		